



JACQUES FOLON
PROFESSEUR DE STRATÉGIE DIGITALE À L'ICHEC

Plusieurs gouvernements proposent une interdiction des réseaux sociaux aux adolescents. Or, non seulement les ados contournent facilement ces interdictions, mais elles instaurent un contrôle générationnel qui profiterait notamment aux plateformes.

Interdire les réseaux sociaux aux mineurs : une fausse bonne idée

Une vague de projets d'interdictions des réseaux sociaux aux plus jeunes déferle à travers le monde, nourrie par l'inquiétude croissante face aux effets supposés de TikTok, Instagram ou Snapchat sur de jeunes cerveaux. Si l'Australie a été la première, des projets d'interdiction sont sur la table de nombreux pays comme la France et même au niveau européen. Des projets de loi envisagent d'imposer aux plateformes une vérification d'âge drastique, allant jusqu'à l'utilisation de documents d'identité officiels couplés à la reconnaissance faciale par selfie, et même l'instauration de couvre-feux numériques. En Chine, le contrôle strict de l'internet permet une vérification de l'âge via des documents d'identité, avec des restrictions de temps quotidiennes pour les mineurs, mais est-ce ce contrôle de masse que nous souhaitons ?

L'exemple australien a démontré rapidement l'inefficacité de l'interdiction. Loin de protéger les adolescents, ces mesures ont transformé des millions d'entre eux en petits génies du contournement, les entraînant dans des pratiques à haut risque sans aucun accompagnement. Les applications VPN, qui permettent de cacher son identité et de contourner toutes ces interdictions, sont très appréciées des ados australiens. Des tutoriels pullulent sur YouTube. Le contournement est devenu un jeu, une compétence sociale valorisée. Le message implicite est catastrophique : pour accéder à la vie sociale numérique, il faut apprendre à tromper le système !

Des adolescents utilisent les numéros de grands-parents complices, créent des comptes au nom de frères et

sœurs aînés. Et pire encore, lorsque les grands réseaux deviennent trop contrôlés, l'exode se produit vers des applications de messagerie chiffrée ou des réseaux de niche moins régulés, où les contenus extrêmes ou les prédateurs peuvent circuler plus librement. La protection censée être offerte par la modération relative des grandes plateformes disparaît au profit d'une augmentation des risques.

Pourquoi l'échec de l'interdiction est prévisible

Le constat est sans appel, l'énergie juvénile, couplée à l'intelligence technologique de cette génération, trouve toujours un chemin. La politique de la barrière rigide crée donc un effet pervers majeur : elle pousse les adolescents dans l'ombre, les rend plus sujets à des contenus illicites, et rompt le dialogue avec les adultes qui pourraient justement les guider dans cet espace.

Comme le précisent certains experts, le principe même de l'interdiction méconnaît totalement la psychologie de l'adolescent. L'adolescence est, par essence, une phase de remise en question des règles établies. Une interdiction venue « d'en haut », perçue comme arbitraire et infantilissante, est l'élément parfait pour catalyser l'ingéniosité du contournement. La règle ne protège plus, elle défie.

De plus, les réseaux sociaux ne sont

pas un divertissement optionnel. C'est là que se tissent les amitiés, que se partagent les codes culturels (mêmes, musiques, reels, séries), que s'organise la vie sociale hors ligne. Et en priver un adolescent, c'est l'exclure du groupe de pairs, une sanction sociale insoutenable à cet âge. Le contournement devient alors un impératif de survie sociale.

En criminalisant techniquement l'accès, on renonce à l'objectif essentiel : former des citoyens numériques critiques, capables de gérer leur temps d'écran, d'identifier les fake news, de développer un esprit critique, de se protéger du harcèlement et de préserver leur vie privée.

Si l'efficacité protectrice est nulle et les conséquences néfastes, pourquoi de tels projets persistent-ils et se propagent-ils ? Il faut peut-être en chercher la raison dans des motivations moins avouables comme d'autres projets comme Chat Control le montrent.

La volonté permanente de contrôle

L'interdiction généralisée aux mineurs ouvre la porte à un dispositif de surveillance inédit. Pour faire respecter l'interdiction, les gouvernements exigent des plateformes une vérification d'âge robuste comme lier un compte à une pièce d'identité officielle (passeport, carte nationale). Ainsi, sous prétexte de protéger l'enfant, on ins-

taure une identité numérique administrée et traçable pour toute la population, dès le plus jeune âge. Chaque interaction, chaque like, chaque groupe rejoint, chaque recherche seraient alors irrémédiablement attachés à une identité civile réelle. Le saut vers la surveillance de masse et le crédit social à la chinoise devient techniquement possible. L'anonymat relatif qui permettait l'exploration, l'erreur, et une certaine respiration démocratique, disparaîtrait.

Contrairement à une idée reçue, les géants des réseaux sociaux ne sont pas hostiles à ces régulations coercitives. Elles leur offrent un cadre légal pour créer une base d'utilisateurs parfaitement identifiée et segmentée. L'ado d'aujourd'hui est l'adulte-consommateur de demain. Ses données de jeunesse (centres d'intérêt, peurs, aspirations) pourront être agrégées à ses données futures pour créer un portrait-robot comportemental d'une effrayante précision. La « protection » devient ainsi le cheval de Troie d'une exploitation commerciale ultra-optimisée.

Pour une éthique de l'accompagnement

Protéger les adolescents ne consiste pas à leur confisquer la clé du monde connecté, mais à leur apprendre à en maîtriser les codes, à en éviter les pièges, et à en réclamer les droits. La véritable fronde à mener n'est pas contre une génération connectée, mais contre ceux qui, sous prétexte de la protéger, cherchent à en faire une génération fichée, profilée et contrôlée.

L'enjeu n'est pas seulement leur bien-être, c'est l'avenir de notre espace démocratique à tous.



CE MARDI, LA CHRONIQUE
« CÔTÉ COUR »
DE **MARTINE DUBUISSON**,
JOURNALISTE

petite gazette

Éliminé de la « Star Academy »...

Ce samedi 31 janvier, TF1 diffusait la deuxième demi-finale de la *Star Academy*. Au cours de la soirée, Ambre et Victor ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour convaincre les téléspectateurs. A l'issue du prime, c'est Ambre qui s'est qualifiée pour la finale. Victor quitte donc le château de Dammari-les-Lys, mais peu de chances qu'il retourne vivre dans son studio, de Montmartre.

... et obligé de déménager

Le jeune homme a en effet pu, comme les autres candidats, retourner chez lui il y a trois jours pour revoir ses proches et rencontrer des fans. Mais outre un restaurant en famille, il s'est rendu, sous l'œil des caméras de la quotidienne, devant son domicile. « On est allé devant mon studio, on n'est pas rentré mais on est allé devant », a ainsi expliqué Victor à Léa lors de son retour au château ce jeudi 29 janvier, indique TéléLoisirs. « Donc tout le monde sait où tu habites », en a déduit la Suisse. « Voilà... J'avoue », a répondu Victor. Avant de préciser d'un air décidé : « De toute façon, je vais déménager ». SOIRMAG

Dixit

« La Terre est peuplée de truqueurs et de bavards, qui se servent des mots comme d'une monnaie qu'ils sauraient fausse. »

FRANÇOISE SAGAN

A Huy, 130 nageurs dans une Meuse à 5,5 °C

Avec plus de 130 nageurs, la 57^e édition de la traversée hivernale de la Meuse à Huy, en province de Liège, a battu tous les records de participation, a indiqué dimanche l'organisation à l'agence Belga. Organisée depuis 1964 à Huy, la traversée hivernale de la Meuse est inscrite chaque année au calendrier, en février.

Plusieurs courses se sont déroulées dimanche matin de la rive gauche à la rive droite de la Meuse, entre le quai de Compiègne et le quai d'Arona. Après 120 mètres de nage, les participants sont sortis du fleuve au niveau de la statue de l'orque de pierre, qui représente la mascotte de Cool Huy, le club de nage en eau libre et en eau froide.

« La température de l'eau est de 5,5 °C, ce qui est relativement froid. Le débit est de 150 mètres cubes par seconde, ce qui est tout à fait raisonnable et gérable pour les nageurs », a précisé Marc Bertrand, le président de l'association organisatrice. BELGA



Des soldats de l'Empire galactique à Venise

Ce week-end, les festivités du célèbre carnaval de la cité italienne ont débuté. Une parade haute en couleur était organisée sur le réseau de canaux qui traverse la ville. Déguisements traditionnels et... moins traditionnels étaient à l'honneur de ces festivités dont l'origine remonte au Moyen Âge. Un carnavalier s'est déguisé en pape, tandis que deux autres ont paradé en costume des stormtroopers, ces soldats d'élite de l'Empire galactique de la saga *Star Wars*, sur le Grand canal de Venise. Le carnaval prendra fin le 17 février et célébrera l'année olympique, les Jeux olympiques d'hiver étant organisés à Milan et Cortina d'Ampezzo (du 6 au 22 février). M.BL (PHOTO : REUTERS.)

GuiHome au « Grand Cactus »

Ce jeudi 5 février, à 20 h 30, sur Tikipik, l'équipe du *Grand Cactus* reçoit l'humoriste belge GuiHome. Celui que l'on retrouve chaque lundi dans *Quotidien* sur TMC « viendra décortiquer l'actualité avec son sens aigu de l'observation et son goût du second degré », écrit la RTBF. Il réagira ainsi, aux côtés de toute l'équipe du *Grand Cactus*, à l'actualité de la semaine, toujours avec l'humour qui le caractérise.

Outre ses chroniques, GuiHome prépare la prochaine édition de « Namur is a Joke », festival d'humour qu'il a fondé et qui aura lieu cette année du 23 au 29 mars. Il repartira aussi en tournée à l'automne prochain. SOIRMAG

